

*Article 21 du Règlement*

Je ne pense pas devoir rappeler aux députés de la Chambre des communes que dans une société libre, une société où la presse est libre, un ministre qui se met en rapport avec un organisme à propos d'un bulletin partiellement financé par le gouvernement pour dire à cet organisme qu'elle n'est pas d'accord quant à son orientation rédactionnelle, qu'il s'agisse de dessins ou d'autre chose, se rend coupable d'intimidation politique. C'est d'autant plus grave qu'il s'agit du ministre qui est chargé d'appliquer les recommandations de la Commission Kent et de présenter un projet de loi susceptible de toucher à la liberté de la presse. Je suis persuadé que tous les députés voudront se joindre à moi pour condamner cet acte d'autoritarisme...

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen).

\* \* \*

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES****LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ACCÈS À UNE SECONDE CARRIÈRE**

**L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton):** Madame le Président, je voudrais signaler aux députés que chaque année, plus de 4000 militaires quittent les Forces armées canadiennes parce qu'ils sont obligés de prendre leur retraite ou pour raisons de santé. Il s'agit, pour la plupart, d'hommes et de femmes âgés de 40 à 50 ans qui n'ont fait, pour certains, que l'école primaire. Parvenues à la fin de leur carrière militaire, ces personnes sont mal préparées à gagner leur vie sur le marché du travail. Les militaires qui ont eu la chance d'apprendre un métier constatent que sur les 110 disciplines offertes dans les Forces armées, seules le tiers d'entre elles sont reconnues par les associations professionnelles des provinces.

● (1410)

Le gouvernement canadien devrait songer sérieusement non seulement à augmenter de façon sensible le financement du programme d'accès à une seconde carrière qu'administre actuellement le ministère de la Défense, mais aussi à lui donner une nouvelle orientation en vue d'aider ceux qui auront le plus de difficulté à se caser dans la vie civile, plutôt que les militaires les plus favorisés.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada devrait étudier en priorité la possibilité de créer dans les Forces armées une école technique qui répondrait aux exigences des provinces en matière de formation professionnelle et aiderait les industries canadiennes à prévenir la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans les années 1980.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE****LE COÛT DE L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE FABRICATION D'HÉLICOPTÈRES AU QUÉBEC**

**M. Girve Fretz (Érié):** Feu le très honorable John Diefenbaker a déclaré un jour: «Je n'ai qu'un seul amour, le Canada,

une seule ambition, sa grandeur, un seul but, l'unité de l'Atlantique au Pacifique». Voilà des paroles dont nous devrions nous inspirer et que nous devrions nous rappeler régulièrement.

En qualité de député, il m'incombe de soulever des questions qui touchent la vie des Canadiens et l'unité nationale. Madame le Président, c'est une question d'équité. Nos concitoyens n'auront pas l'impression de vivre dans l'unité et l'harmonie au sein de la Confédération tant que les habitants de chaque province ne seront pas convaincus qu'ils reçoivent leur juste part des largesses du gouvernement fédéral.

Le député d'Outremont (M. Lalonde) a déjà dit que l'équipe libérale du Québec défendrait les intérêts de tous les Québécois, voire de tous les Canadiens. Si le parti libéral sert vraiment tous les Canadiens, pourquoi le gouvernement a-t-il l'intention d'implanter au Québec une usine de fabrication d'hélicoptères qui coûtera 500 millions de dollars aux contribuables du Canada? Il a pris cette décision même s'il existe d'autres installations à meilleur marché.

Fleet Industries, à Fort Érié, est une entreprise qui a innové dans le secteur aéronautique et qui serait capable de fournir des services identiques avec des fonds de démarrage de seulement 35 millions de dollars. Mieux encore, beaucoup d'emplois seraient créés pour les Canadiens. Bell est une entreprise américaine dont les travaux de recherche et de développement sont faits surtout aux États-Unis. La proposition de Fleet Industries de Fort Érié créerait plus d'emplois pour les Canadiens et coûterait beaucoup moins cher.

Je défie le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) de prouver que, en ce qui concerne la création d'emplois et la mise de fonds, la proposition de Bell est meilleure...

**Mme le Président:** A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

\* \* \*

**LE BILINGUISME****LE FINANCEMENT FÉDÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE**

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Madame le Président, depuis 1978, le gouvernement fédéral a réduit son aide aux provinces pour ce qui est du financement de l'enseignement de la langue seconde, de sorte que les gouvernements provinciaux assument une part de plus en plus grande des frais. Il s'ensuit que le nombre d'étudiants qui peuvent étudier dans leur langue seconde et que le nombre de Canadiens qui peuvent être employés pour aider les enfants canadiens à devenir bilingues diminuent considérablement.

Hier, le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé que le fédéralisme coopératif était disparu à tout jamais, en ce sens que le gouvernement fédéral ne donnerait plus d'argent aux gouvernements provinciaux pour qu'ils le dépensent tout à leur gré. En l'occurrence la réduction du financement fédéral laisserait entendre en fait que si le fédéralisme coopératif n'est plus, c'est grâce au gouvernement Trudeau.